Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 022-212202188-20260209-2026_014-DE

COMMUNE DE PLOUGRESCANT
CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 9 FÉVRIER 2026

DATE DE CONVOCATION : 27/01/2026 MEMBRES EN EXERCICE : 15 MEMBRES

L'an deux mille vingt-six, le neuf février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUGRESCANT légalement convoqué, s'est assemblé à la Salle du Conseil, sous la présidence d'Anne-Françoise PIEDALLU, Maire.

PRÉSENTS (12) : Anne-Françoise PIEDALLU, Gilbert RANNOU, Cécile HERVÉ, Dominique LE ROUX, Roland PATEZOUR, Véronique LE CALVEZ, Gérard PONGERARD, Maryvonne LANOË, Jean-Pierre QUESNEL, Gwenaël CLOAREC, Yves TESSIER, Anne LE COADOU

ABSENTS (3) : Grégoire CLIQUET, donne pouvoir à Cécile HERVÉ ; Sabrina DURAND, donne pouvoir à Gérard PONGERARD ; Nathalie BOSSUYT, donne pouvoir à Gwenaël CLOAREC

Secrétaire de Séance : Gérard PONGERARD

PERSONNEL
SUPPRESSION DE POSTES
AU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
Délibération 2026_014

Madame Le Maire expose au Conseil la proposition de 5 suppressions de postes actuellement vacants à effectuer au niveau du Tableau des effectifs suite à des avancements de grade et des départs à la retraite :

- Attaché territorial, Temps Complet, poste créé le 16/02/2004 => départ à la retraite,
- Adjoint administratif, Temps Complet, posté créé le 17/04/2023 => succès à un concours,
- Agent de maîtrise principal, Temps = 28 Heures, poste créé le 20/11/2023 => départ à la retraite
- Agent de maîtrise, Temps Complet => avancement de grade
- Adjoint technique, Temps Complet, poste créé le 15/09/2017 => avancement de grade

Les trois premières suppressions ont reçu un avis favorable du Comité Social Territorial Départemental (CST) du Centre de Gestion des Côtes d'Armor, réuni le 29 janvier 2026.

Pour information, s'agissant des deux dernières suppressions, liées à un avancement de grade, il n'est pas nécessaire de saisir le CST.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE la suppression des cinq postes détaillés ci-dessus afin de mettre à jour le Tableau des Effectifs de la Fonction Publique Territoriale de la Commune de Plougrescant,

AUTORISE Madame Le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour Extrait Conforme,
Le Maire,
Anne-Françoise PIEDALLU.

Le Secrétaire de séance,
Gérard PONGERARD.

MAIRIE DE PLOUGRESCANT (Côtes d'Armor)